



Conflit avec un garage automobile

Par Ophely

Bonjour,

Je possède depuis 2017 une Citroën DS3 de moteur diesel e-HDI, j'ai toujours effectué les entretiens quand il le fallait, à part des pièces d'usure normale je n'ai jamais eu de gros problèmes

Le 15 Avril je l'ai emmené dans un garage pour la révision complète des 180000kms, je l'ai récupéré sans problème jusqu'au lendemain matin en partant au travail elle m'a alerté "STOP" avec le voyant d'huile, j'ai qd même réussi à arriver au travail (2 kms de distance de chez moi) elle c'était mise en sécurité elle roulait à 70km/h, au lever du jour, j'ai regardé le niveau d'huile et il n'y en avait pas, après les avoir appelé ils sont venus la chercher avec un petit bidon d'huile pour partir avec, ils me rappellent pour me dire que tte l'huile est partie dans le turbo et qu'ils cherchent pourquoi.

Le lendemain nouvel appel et là mon turbo était grippé !

Ils me disent qu'ils vont me changer le turbo pour le prix de 2h de mains d'oeuvres, j'ai dit que je ne payerai rien

Le surlendemain appel pour me dire que le turbo est changé mais maintenant problème moteur, (là j'ai appris que le 1er jour la voiture est arrivée sur plateau alors qu'elle est partie de mon lieu de travail en roulant) donc ils ont prévenu leurs assurance pour faire venir l'expert

Pour finir depuis donc le 19 Avril mon véhicule est chez eux et je n'ai plus aucunes nouvelles...

J'ai un véhicule de remplacement

J'ai contacté mon assurance mais je n'ai pas de protection juridique (ni à la banque, ni avec mon assurance habitation)

J'aimerais savoir quels sont mes options pour me protéger et surtout ne pas me faire avoir

Merci d'avance pour votre réponse